

Val-d'Or, le 29 mai 2018

À : M^{me} **Andréane Lespérance**
Direction des relations avec les Autochtones
Secrétariat aux Affaires autochtones

c.c. : M^{me} **Pascale Labbé, Ministère de la Justice**
M^e **André Fauteux, Ministère de la Justice**
M^e **Marie-Paule Boucher, Ministère de la Justice**
M^e **Denise Robillard, Ministère de la Justice**
M^{me} **Deirdre Geraghty, Ministère de la Justice**

De : M^e **Marie-Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef adjointe**

Objet : **Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès**

Dossier : **DG-0195-A**

Madame Lespérance,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) afin d'obtenir des informations concernant **les orientations du SAA en matière de collecte de données sur l'origine autochtone par les services publics.**

Par la présente, nous souhaitons vous informer que la CERP s'intéresse à la question de la collecte de données portant sur l'origine autochtone des personnes desservies par les services publics, notamment lors d'audiences publiques les 7 juin et le 13 août 2018.

À cet effet, nous demandons au Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) de nous transmettre :

1. Toute information, politique, directive et orientation formulées par le SAA concernant la collecte de données liées à l'appartenance à un groupe autochtone, réelle ou présumée, des personnes desservies par les services publics.
2. Toute information concernant les suites données par le gouvernement du Québec à l'action 11.6.4. du Plan de développement du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 :
« Création d'un institut de recherche et de statistique pour les Premières Nations du Québec et du Labrador : réalisation d'une étude de faisabilité et développement d'un plan d'action ».

Nous vous prions de nous transmettre toute autres information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.

Nous vous demandons de répondre à la présente en nous communiquant les informations et la documentation demandées dans les **dix (10) prochains jours**.

Pour ce faire, vous pouvez procéder par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca. S'il s'agit de documents confidentiels, nous vous proposons de mettre à votre disposition notre plateforme de Partage sécurisé de documents (PSD). Si cette proposition vous convient, veuillez nous l'indiquer par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca afin que nous vous fassions suivre la procédure à cet effet. Enfin, si vous préférez nous les adresser par la poste, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :

M^{me} Nicole Durocher

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Également, vous avez la responsabilité de nous aviser lorsque les documents ou les renseignements transmis en réponse à la présente ont un caractère confidentiel ou privilégié. Nous vous invitons donc à nous en faire part par écrit et à contacter, au besoin, le procureur en charge du dossier afin d'avoir une discussion sur l'utilisation qui pourra être faite desdits documents ou renseignements.

Pour toute autre question concernant cette demande, veuillez en faire part à l'agente de recherche en droit Jacinthe Poisson par courriel à jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 354-5002.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Madame Léspérance, nos plus sincères salutations.

M^e Marie-Josée Barry-Gosselin

Procureure en chef adjointe / Deputy Chief Counsel

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès



600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Tél.: (sans frais / toll free) 1 844 580-0113

Tél.: 819 354-5039

marie-josée.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca

www.cerp.gouv.qc.ca

  @cerpQc